

C'est tout le secteur de l'ESS qui est aussi menacé : en novembre 2024 l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) estimait que 13000 emplois dans l'ESS étaient menacés en Pays de la Loire.

Malgré ce retournement national, les ambitions régionales et les attentes des français restent sur une bonne dynamique. La part modale vélo est passée de 3% à 4.3% en 2024. Sur les quatre premiers mois de 2026, la fréquentation vélo en France progresse de 5 % par rapport à la même période en 2025. Le baromètre vélo 2025 a explosé tous les records de participation (+42% de réponses en 2025 en Pays de la Loire, +20% au niveau national). En six ans, la fréquentation des TER a plus que doublé dans les Pays de la Loire. Nous sommes toujours autant attendus pour accompagner les collectivités locales. Nous comptons depuis l'année 2025 le département de la Vendée parmi nos partenaires financeurs.

L'enjeu du Collectif reste plus que jamais la recherche de diversifications financières pour trouver un modèle économique pérenne. L'année 2026 marque en effet la fin de notre convention triennale avec notre partenaire financier principal, l'ADEME.

Notre objectif est bien entendu de renouveler cette convention, en plus des conventions qui nous lient aux départements, mais également préparer le renouvellement de notre convention avec la région Pays de la Loire, dont l'échéance arrive en 2027. Le dernier COPIL a confirmé les attentes de nos partenaires sur notre capacité et notre volonté à inscrire le vélo en dehors du seul champ des mobilités. Le vélo est un sujet transversal dans le paysage de la transition écologique, touchant à l'aménagement du territoire, l'emploi, la santé, l'accès aux droits et aux services, etc. Le Collectif représente à la fois la force de nos associations qui agissent quotidiennement, les volontés politiques a trouvé des leviers pour s'orienter vers des transports plus durables et les expertises techniques et d'usages pour apprendre ensemble.

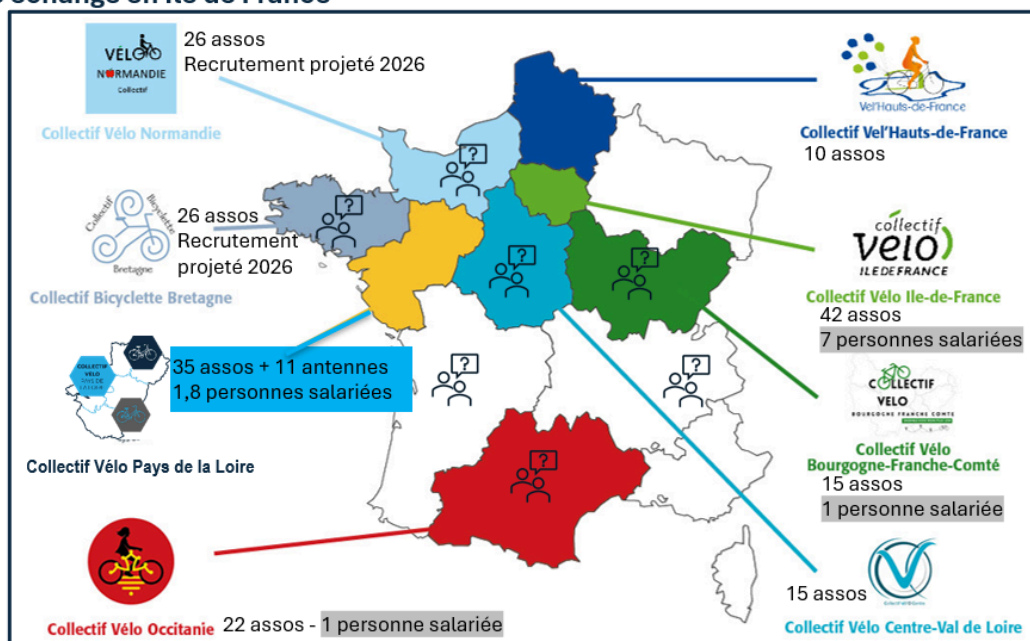
Pour continuer à faire vivre le Collectif, nous avons besoin de nos associations, de nos bénévoles et de nos partenaires.

Tables des matières

Région PDL.....	8
Emport du vélo dans les trains.....	8
SERM.....	8
Comités de ligne.....	9
Cyclabilité des gares.....	9
CESER.....	9
CD44.....	9
CD49.....	9
CD53.....	9
CD85, nouveau département partenaire cette année.....	10
Services étatiques.....	10
Coopération avec les EPCI dans le cadre d'AAP.....	10

Le rayonnement des PDL dans la dynamique des collectifs régionaux

1 rencontre FUB inter-collectifs en novembre 2025 + participation à 3 groupes de travail + 1 voyage échange en Île de France



 **Collectifs ayant bénéficié d'un REX collectif ou individuel du CVPDL depuis 2021**

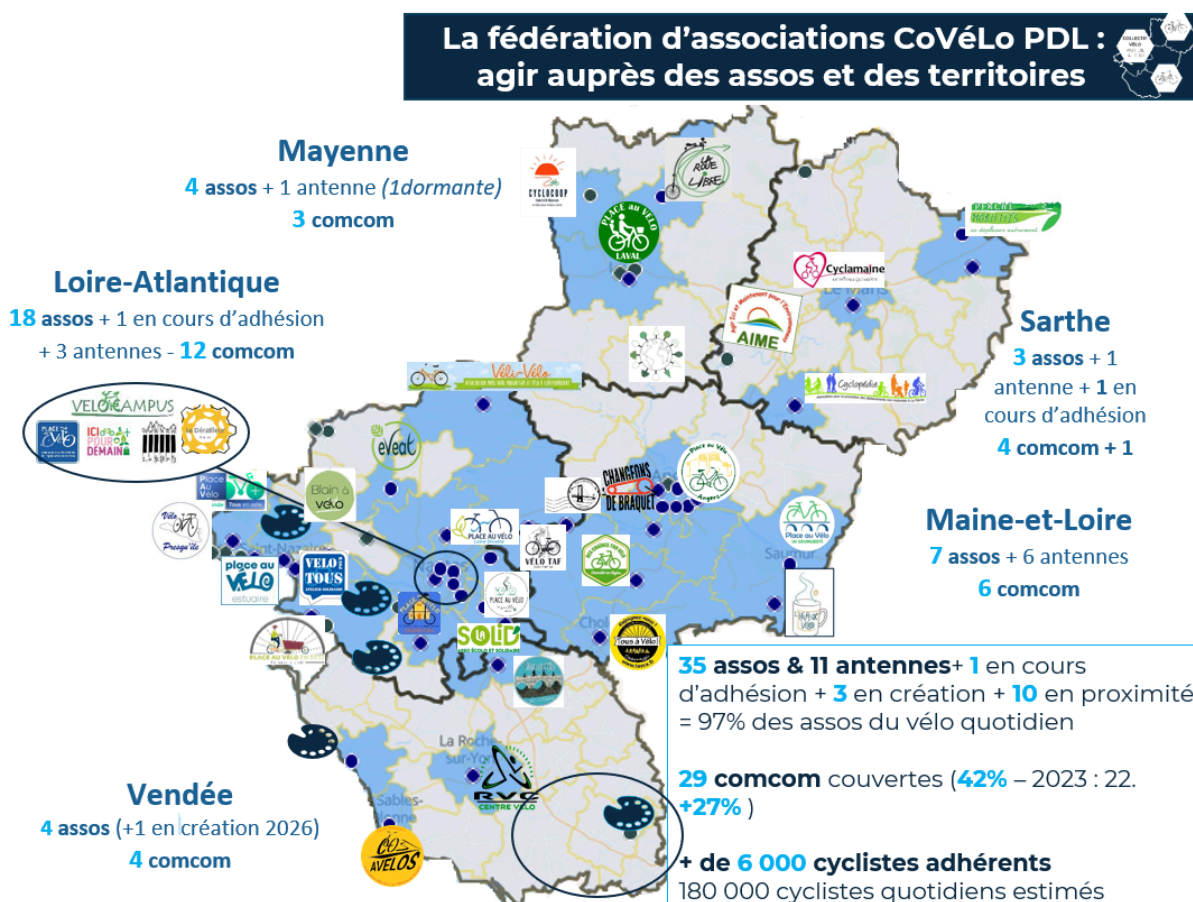
Au delà du territoire ligérien le CVPDL continue d'entretenir des liens forts avec le réseau des collectifs régionaux :

- participation à la journée de rencontre entre collectifs régionaux à Avignon le 21 novembre,
- échange en présentiel avec le collectif vélo ile de france sur les trajectoires respectives de nos fédérations dans un contexte de profondes mutations des politiques cyclables, dans le cadre d'un déplacement pour une formation
- participation active à trois groupes de travail, permettant de mutualiser les efforts, au-delà des échanges en bilatéral avec certains collectifs régionaux.
 - > un groupe de travail dédié à la rédaction de la charte définissant les liens entre la FUB et les collectifs régionaux
 - > un groupe sur question de l'emport dans les TER régionaux, sujet qui a continué d'animer les liens entre collectifs dans une logique de veille sur les évolutions des dispositifs sur nos territoires respectifs,
 - > un groupe sur le baromètre vélo. En tant que référent régional baromètre, le collectif a échangé régulièrement avec les autres référents, dans une logique de remontée à la FUB des difficultés et points d'alertes émis localement.

Ces liens sont précieux car ils permettent de porter les réflexions à l'échelon de travail où elles sont le plus pertinentes, mutualisant ainsi les efforts et réflexions, tout en ayant une vision élargie sur les sujets traités.

En 2025 les liens entre les collectifs ont été cultivés à travers les dossiers d'actualité, et feront face en 2026 à un nouveau défi, celui d'une animation de réseau d'avantage porté par les collectifs eux

mêmes, face à la quasi disparition d'un poste dédié à la FUB pour assurer cette mission d'animation de réseaux.



On observe cette année une stagnation du nombre d'associations créées. Nous expliquons en partie cela par la conjoncture nationale autour des politiques vélo, de la transition écologique et de la vie associative qui inquiètent et diffusent un sentiment peu propice à la création d'associations. Toutefois, deux nouvelles associations ont été fédérées en 2025 par le collectif : l'Heureux Vélo (49), et Cyclocoop (53), permettant ainsi une meilleure représentativité des besoins des usagers et usagères, via la couverture d'un EPCI supplémentaires.

Le Collectif a ainsi accompagné les nouvelles dynamiques :

- Fin 2025, le Collectif regroupe 35 associations membres, et 4 associations en accompagnement d'adhésion ou de création : les Vie'Cyclettes à l'échelle de la communauté d'Agglomération du Pays de Saint Gilles (85), AIME à Sablé sur Sarthe (72), le collectif vélo Se déplacer à vélo en Estuaire et Sillon (44) et le collectif du Sud Vendée (85).
- Les associations membres se répartissent sur les 29 communautés de communes de la région, soulignant le travail restant pour mailler chacune des 69 EPCI de la région (à la création du CVPDL en 2020, 18 associations étaient membres).



L'une des grandes missions du collectif est de stimuler l'émergence de nouvelles d'associations vélos locales, et d'animer les liens entre elles. Pour cela :

- Le **rythme des cafés des assos s'est maintenu par rapport à 2024**, afin de répondre aux sujets thématiques pour lesquels il y avait une demande de mise en commun : l'organisation d'une bourse au vélo, le fait de devenir une association employeuse, ou encore la mobilisation autour du baromètre.
- **2 consultations annuelles** réalisées pour sonder les associations membres
- **8 newsletters envoyées** avec un taux d'ouverture compris entre 75 & 85%.
- **La rencontre régionale à Angers** a rassemblé **17 personnes représentant ainsi 14 associations du collectif**. A cette occasion, la première version du document définissant les grandes positions du collectif a été soumise aux associations, consolidant ainsi un peu plus les bases communes entre associations membres.

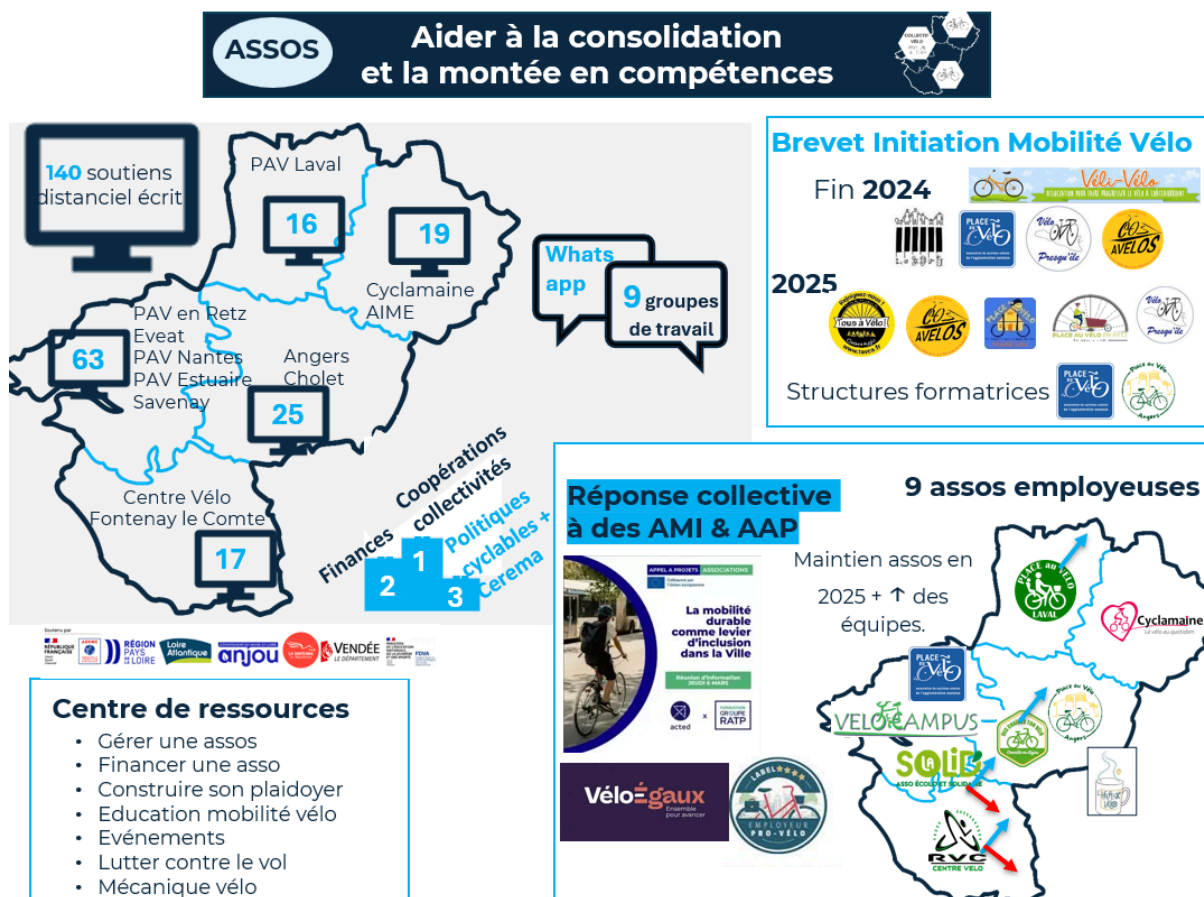
La gouvernance du collectif est restée stable par rapport à 2024, avec un **CA composé de 4 associations membres** : Changeons de Braquet, Place au vélo Angers, Place au vélo Nantes, AVELOS, et 2 associations ayant exercé un rôle d'observateur lors des CA : Cyclamaine et Place au Vélo en Retz (la seule différence résidant dans le pouvoir de vote).

Enfin, l'organisation de la gestion quotidienne du collectif a légèrement évolué.

Si le rythme d'une réunion de coordination hebdomadaire est resté le même, **l'association Changeons de Braquet a pris part depuis octobre à toutes les réunions de coordination**, en binôme avec l'association Place au Vélo Angers, apportant ainsi un regard de petite association rurale dans la gestion des missions du quotidien et les décisions de coordination du collectif.

2025 a également été marquée par une hausse de la notoriété du collectif, qui s'est traduite par des sollicitations plus nombreuses, pour intervenir sur des sujets spécifiques, comme en témoigne l'intervention du collectif lors d'un webinaire de l'instant vélo du CEREMA, ou encore le portrait du collectif réalisé par l'ORTM.

La meilleure lisibilité de nos actions et de celles de nos associations sur notre site, ont également aidé à mieux s'approprier le collectif pour les structures externes.



En 2025, le nombre d'accompagnement a doublé par rapport à 2024, passant ainsi de 70 soutiens distanciel écrits à 140, soit un soutien tous les 2 jours. Cette augmentation est symptomatique de l'inquiétude dans laquelle se retrouvent les associations face au contexte général de l'évolution des politiques cyclables.

11 structures ont également été rencontrées en présentiel : PAV Laval, PAV Angers, Tous à Vélo Cholet Agglo, EVEAT, Cyclamaine, PAV Nantes, PAV Estuaire, Fontenay le Comte, Savenay, AIME.

Les demandes d'accompagnement, de soutien, ont majoritairement concerné :

- **La coopération avec les collectivités**, avec pour les jeunes associations comme pour les historiques, l'enjeu d'être reconnues et intégrées, sincèrement, au cœur de l'élaboration des politiques cyclables
- **Le financement des associations**, et ce notamment pour celles ayant des personnes salariées, et/ou ayant des ressources financières via les CEE, dans le contexte de diminution générale des crédits alloués aux associations et à la thématique du développement du vélo comme moyen de transport

L'enjeu pour 2026 sera de mieux mutualiser les temps d'échanges, pour cela des webinaires pour les associations d'un même département, et par sujet thématiques seront proposées sur le temps du midi, sous un format qui sera à adapter en fonction des retours.

Au-delà des accompagnements réalisés, le renforcement des liens entre associations membres pour permettre la montée en compétence s'est traduit par la création de nouveaux canaux d'échanges whatsapp : des groupes départementaux et un groupe dédié au baromètre.

Le soutien du collectif s'est également matérialisé par un accès facilité au:

> **Brevet initiation mobilité vélo**, formation permettant d'acquérir les compétences permettant, entre autres, de développer des vélo-écoles. En 2025 notre région compte une structure supplémentaire formant à l'IMV, Place au vélo Angers, qui avait été accompagnée l'an passé par le collectif pour proposer cette formation.

Ainsi, Place au Vélo Angers, pour la première fois cette année, et par Place au vélo Nantes, soutenus par le Collectif ont formé : 5 bénévoles de 5 structures de la région en présentiel à Angers et Nantes, en octobre et novembre 2025

> **centre de ressources en ligne**, qui a été retravaillé de sorte à faciliter l'accès à la diversité de ressources accessibles sur cet espace

Afin de continuer à répondre aux besoins des associations à disposer de ressources thématiques ciblées nous avons produit

> **une fiche "Devenir Employeur"** : le fait d'être une association avec personnes salariées ne concerne qu'un quart des associations du collectif, mais l'importance des prérequis que cela suggère, et la curiosité de nombres d'associations sur le sujet ont suffi pour faire naître le besoin d'une telle fiche.

2025 marque également un cap sur la capacité du collectif et ces associations membres à se coordonner pour répondre à des appel à projets, puisque les 2 AAP pour lesquels le collectif a soit répondu, soit coordonné la réponse, ont obtenu une réponse positive.

- réponse positive de la candidature du collectif à l'appel à projet pour devenir Évaluateur du label Employeur.
- réponse positive pour la candidature commune de 3 associations du collectif : Place au Vélo Angers, Place au Vélo Laval, et le Centre vélo, à l'appel à projet de la RATP « La mobilité durable comme levier d'inclusion sociale dans la Ville », pour lequel l'importante communication au national en avait fait un AAP bénéficiant d'une forte notoriété.

Au-delà des réponses positives, et donc de la preuve que le travail collectif paie, parvenir à se coordonner sur ces AAP constitue déjà un gage de réussite pour le collectif.

Pour 2026 et les années à venir, l'enjeu sera de consolider ces méthodes de travail pour que la réponse coordonnée à de tels AAP devienne un réflexe, lorsqu'il y a un souhait en ce sens.

En 2025 le collectif rassemble 9 associations employeuses.

On constate pour cette année une hausse du nombre de salariés parmi les associations membres, celles ayant des missions dans le cadre du programme Vélo Égaux, ou celles lauréates de l'AAP RATP : PAV Laval, Des Chaines ton Vélo, la Solid et Le Centre Vélo.

Toutefois, 2026 constitue un tournant pour nos associations avec la fin des programmes CEE. C'est le cas du Centre vélo et de la Solid', associations pour lesquelles le maintien de la masse salariale constitue un enjeu.

Autre indicateur positif de ces associations employeuses, de nouveaux services proposés aux habitants et habitantes ont pu voir le jour, avec deux Maisons du vélo /maisons des mobilités gérées

par des associations ont ainsi été créées à la Roche sur Yon et à Chemillé en Anjou.

TERRITOIRES

Valoriser l'expertise d'usage locale

Questionnaire grand public
2 notes sur la réservation + 1 comité des partenaires
1 courrier SERM + comité des partenaires

Avis avec les assos sur des **projets d'itinéraires**
Avis sur référentiel aménagements
Appui aux associations locales pour le franchissement du Pont de St Nazaire et les **réunions de concertation citoyenne.**

Présentation conclusions 53 Baromètre vélo aux référents mobilités interco
Veille bonnes pratiques rural
Participation **Journée pro « Mobilité et Culture »**
Ouverture du Mois climat 2025

Avis coordonné assos projet pont
Journée régionale des mobilités durables,
Présentation conclusions 49 Baromètre vélo aux référents mobilités interco

Communauté Vendéenne Vélo
Valorisation des irritants /aménagements
Labellisés EPV, rencontre mobilité durable
Présentation conclusions 85 Baromètre vélo



Cyclabilité des gares

6 AUDITS DE GARES AVEC ASSOS

Associations locales : **Des Chaines ton Vélo** sollicitée en amont pour avis et remarques, et pour validation ensuite.



REJOINDRE LA GARE **STATIONNEMENT** **CIRCULATION EN GARE** **SERVICES VELOS**

Légende des appréciations:
Rouge : très insuffisants, non sécurisant Orange : insuffisants Jaune : moyennement suffisants Vert : suffisants (améliorations non liées à la sécurité)

LABEL NATIONAL : 9 GARES
Confirmation avec **Gares et Connexions** pour **label gare cyclable expérimenté en PDL.**
COPIL – JUIN + SEPTEMBRE + NOVEMBRE
CIDUV + G&V, RVM + SNCF + RPD
Développement outils + **gares tests** + **recommandations besoins usagers et réel.**

AAP Territoires cyclables
2 critères de qualité : Cerema + Gouvernance partagée.
⇒ **Accompagnement LLA et CCEG.**
⇒ **Retours au préfet de région lors du Dialogue Etat / têtes de réseau**

Région PDL

Emport du vélo dans les trains

Rédactions de 2 notes (20.12.2024 & 10.10.2025) résumant les enjeux, recommandations et points d'attention identifiés

- 05.12.24 matin : comité des partenaires mobilité sur le budget 2025.
- 05.12.24 après-midi : comité des partenaires sur les conditions d'emport du vélo dans les trains

SERM

Co-signature du courrier rappelant la volonté des associations pour travailler sur la question des SERM

20.05.2025 Participation à la réunion du comité des partenaires dédiée aux SERM

Comités de ligne

Relais systématique des dates et invitations aux associations membres locales.

Cyclabilité des gares

L'année 2025 est marquée par une très belle réussite, celle d'avoir travaillé en partenariat avec Gare & Connexions sur l'expérimentation en Pays de la Loire d'un label national pour évaluer la cyclabilité des gares.

Au-delà de la capacité du collectif à diversifier en partie ses ressources, ce travail constitue la reconnaissance d'une expertise développée sur le sujet, via les audits de gare que le collectif réalise depuis 2021. C'est également le signal d'une notoriété sur le travail fourni, et la reconnaissance du travail commun entre collectivités et associations membres, qui dépasse nos frontières ligériennes.

Pour ce label, le collectif a apporté son expertise pour que les critères reflètent aux mieux les besoins des besoins des personnes faisant le choix de l'intermodalité vélo + train, ou celle souhaitant le faire, a co-organisé les 3 copil de cadrage, et a testé le label dans 9 gare de la région afin, là encore, d'affiner les critères pour les faire coller de plus près à la réalité du terrain et aux besoins des personnes.

Dans le cadre des audits que le collectif réalise : 6 gare ont été auditées avec nos associations membres (Pornic, St Pazanne, Les Sables d'Olonnes, Fontenay le Comte, Chemillé en Anjou et Chalonnes) selon le modèle d'audit remis à jour, qui offre une meilleur lisibilité des points forts et des axes d'amélioration de chacun des axes définissant la cyclabilité d'une gare. Les audits de gare seront poursuivis en 2026.

A venir : transmission aux départements et comcom concernées des audits réalisés par le CoVéLo et ses assos, indépendamment du label.

CESER

- Maintien du contact depuis l'audition par la commission transport et envoi systématique des avis du CVPDL.

CD44

- avis sur liaison inter-bourgs
- Avis sur référentiel aménagements cyclables + note écrite du CoVéLo pour faire des propositions sur les fiches
- appui aux associations locales sur le sujet du franchissement du pont de St Nazaire

CD49

- 1 avis émis conjointement avec Changeons de Braquet et PAV Angers sur l'aménagement du pont entre Rochefort et Savennière.
- 1 atelier commun aux rencontres régionales de la mobilité durable à Angers à l'automne 2024
- Présentation de l'analyse des résultats du baromètre Vélo aux chargées de mission vélo des EPCI du département 20.10.2025 + ½ journée d'échange sur le partenariat le matin

CD53

- ½ journée d'échange à Laval sur le partenariat en décembre

- ½ journée le 30 janvier à Laval avec les personnes chargées de mission mobilité des interco et le CD53, où le collectif a pu faire une présentation de l'analyse départementales des résultats du baromètre Vélo
- 1 journée en avril à Château Gontier sur les déplacements dans la filière culturelle et événementielle le 3.04.2025
- Intervention lors de l'ouverture du mois du climat, « donner l'envie d'agir » le 15.09.2025

CD85, nouveau département partenaire cette année

- Réunion début juin avec les services pour partager les méthodes de travail et les principaux irritants chez les usagers et usagères du vélo.
- Participation aux réunions de travail de la communauté vendéenne vélo (groupe de travail changement de pratique et groupe de travail aménagements le 26.06.2025 et le 15.12.2025)
- Participation aux rencontres vendéenne des mobilités durables le 3.10.2025
- Présentation de l'analyse des résultats du baromètre Vélo lors la réunion de travail de la communauté vendéenne vélo du 15.12.2025

En 2024 le collectif avait déjà étendu ses interventions dans les instances départementales de gouvernance vélo ou mobilité (club vélo, club mobilité, etc), en participant pour la première fois à celle organisée par le département de la Mayenne.

En 2025, le collectif a pu continuer sur cette lancée en participant pour la première fois au club vélo rassemblant les chargés de mission mobilité du Maine et Loire.

Ces moments s'avèrent particulièrement précieux pour démontrer l'importance de mobiliser l'expertise d'usage dans l'élaboration des politiques cyclables, et constituent à notre sens un des moments les plus propices pour diffuser les bonnes pratiques recensées, partager les outils et retours d'expériences aux collectivités.

Services étatiques

Participation trimestrielle au dialogue Etat / têtes de réseau associatives

Coopération avec les EPCI dans le cadre d'AAP

La région Pays de la Loire est la seule région où 3 territoires ont été lauréats de l'AAP territoire cyclable en 2025: la communauté de commune du Pays des Herbiers, la communauté de commune Loire Layon Aubance, et la communauté de commune d'Erdre et Gesvres.

Cet AAP prévoyant le financement d'aménagements cyclables a la particularité de reposer sur 2 conditions : se baser sur une gouvernance partagée avec les associations locales, et respecter les recommandations du CEREMA. Le collectif a ainsi pu accompagner la communauté de commune Loire Layon Aubance, et la communauté de commune d'Erdre et Gesvres, en travaillant avec les associations locales concernées, pour veiller au respect de ces conditions garantissant la prise en compte de l'expertise d'usage issue du terrain, et le fait d'avoir des aménagements sécurisants.

L'enjeu pour le collectif reste de travailler avec l'EPCI des Herbiers, dont le territoire n'est à ce stade pas couvert par une association locale, même si des liens ont été noués avec la collectivité en marge d'un événement mobilité pour poser l'enjeu de la gouvernance partagée, avec l'appui du Centre Vélo.



Veille et diffusion d'informations



1 newsletter collectivité Taux d'ouverture 32%
Visio thématiques Baromètre Vélo x 4



1 note sur les politiques cyclables en PDL en 2025 – réalités et opportunités

1 note sur les violences motorisées en région + 5 fiches conseils actions



Page dédiée refondue sur le site
Pages ressources + se former sur le site

Formations

réve
Cyclabilité des événements
100% PDL

Comment **coopérer entre assos et collectivités ?**
60% PDL

Visite technique journée
AVELOS à Angers
30% PDL

Soutenu par



Interventions

« **Journée régionale de la mobilité durable** » 2024

Congrès FUB « L'intérêt et les actions des collectifs régionaux »

« Utiliser les datas du Baromètre Vélo en coopération assos / collectivités »,
Instant Vélo Cerema

« Les actions des assos autour de la mobilité solidaire » **Plateforme régionale mobilité solidaire**

Actualités, préoccupations et notes –
Dialogue trimestriel Etat / têtes de réseaux associatives



Dans un contexte de resserrement des budgets, les collectivités se retrouvent parfois avec des effectifs réduits sur la thématique mobilité, ou une accumulation de thématiques traitées par une même personne en poste. Dans ce cadre, le travail de sensibilisation à l'expertise d'usage, de veille, d'analyse, et diffusion d'informations, s'accroît d'autant plus, pour appuyer la montée en compétences.

Pour cela la collectif a pu réaliser un travail de :

Veille et diffusion d'informations

- maintien du travail de diffusion des infos, outils existants, et retours d'expériences à destination des collectivités via l'envoi d'une newsletter à destination des collectivités
- 4 visio à destination des collectivités de la région pour diffusion, mobilisation autour du Baromètre + sensibilisation à l'intérêt de son utilisation. 26 collectivités participantes en février, 11 en mars et 5 en avril.
- + Mise à disposition d'outils et conseils pratiques disponibles en ligne.

Production d'une analyse de l'évolution des politiques cyclables via une note évaluant l'ampleur de l'impact à l'échelle de la région, de la suppression de divers crédits en faveur des mobilités actives. Pour cette note, deux questionnaires ont été produits et analysés, l'un à destination des collectivités, l'autre à destination de nos associations membres. Un travail d'analyse remettant en contexte l'évolution des politiques cyclables depuis 2020, et les résultats concrets de ces investissements sur ces 5 dernières années a également été fourni.

Production de 5 fiches recommandations pour accompagner les collectivités à lutter contre les violences routières, et outiller le plaidoyer des associations.

Interventions permettant de sensibiliser au moins 20 collectivités à chaque fois :

- Intervention lors d'un atelier des rencontres régionales de la mobilité durable sur les coopérations collectivités / associations + 1 intervention lors d'un atelier de témoignages des actions d'une des assos du 49 – Angers 10.10.2024
- Intervention lors d'un atelier au congrès FUB à Paris, sur le rôle des collectifs régionaux (200 personnes) 27.02.2025
- Intervention lors de la formation « prise de poste en mobilité » au CNFPT à Angers sur les bonnes pratiques de coopération entre assos et collectivités autour de la mobilité – 22.05.2025: entre la moitié et 60% des collectivités issues de la région.
- Intervention lors de l'Instant vélo, visio régulière du Cerema sur Expertises et Territoires, pour expliquer le Baromètre vélo et les travaux d'analyses réalisés par le collectif.
- Intervention lors d'une visio du Cerema, dans le cadre de la démarche régionale sur les mobilités solidaires, pour présenter les freins à la pratique pour les publics les plus éloignés et des exemples d'actions du réseau - 7.07.2025
- Portrait du collectif réalisé et diffusé par l'ORTM en mai 2025.

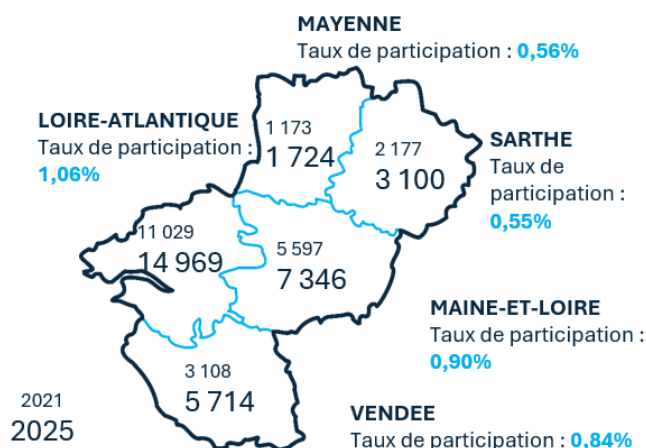
Une mobilisation collective et solidaire



Nombre de réponses 2017, 2019, 2021 et 2025				
	2017	2019	2021	2025
Région PDL	7 670	12 234	23 084	32 853
France	99 960	160 358	277 384	334 560

3 villes dans le top 15 mobilisation

1ère région de France en termes de taux de participation et de climat vélo



L'année 2025 a enfin été marquée par la mobilisation autour du baromètre vélo, pour laquelle la région Pays de la Loire a été la **première en termes de taux de participation**.

Le travail fourni par le collectif pour animer localement la mobilisation s'est notamment fait auprès de:

Collectif Vélo Pays de la Loire
Rapport d'activité 2025



- La région pour communication en direction des abonnés Aléop notamment et relais dans les lycées concernés par les actions d'écomobilité scolaire.
- Les départements pour relais auprès des interco et dans les collèges
- Alisée pour relais aux participants du Défi Mobilité dans le mail de bilan
- Air Pays de la Loire qui a produit une vidéo de mobilisation diffusée sur les réseaux sociaux
- FNE PDL qui a diffusé sur son site et dans sa newsletter
- ORTM pour relais dans la newsletter
- Mouvement associatif et CRESS pour relais sur les réseaux sociaux
- La direction régionale La Poste via Relais par auprès des factrices et facteurs.
- Boîtes à Vélo Pays de la Loire pour relais
- Plateformes mobilités : Afodil, Mobin, Déclik Mobilité, etc
- Fnaut PDL
- Creps
- Ceser
- Référents srav régionaux

Cette mobilisation s'est également traduite par :

- l'envoi de 112 posts facebook et post LinkedIn
- une intervention lors de l'Instant vélo, visio régulière du Cerema sur Expertises et Territoires, pour expliquer le Baromètre vélo et les travaux d'analyses réalisés par le collectif.
- plusieurs réunions de soutien et d'animation du groupe de travail en interne, constitué de bénévoles d'associations locales membres, pour mobiliser et faire connaître le Baromètre Vélo.

Enfin, le collectif s'est également mobilisé pour assurer le lien avec la FUB et s'est impliquée dans le groupe de travail national pour faire remonter les besoins, les diverses problèmes rencontrés par les associations et collectivités lors de la campagne (envois retardés des flyers donc organisation d'une solidarité locale entre assos, remontée des bugs locaux etc).

Passée cette phase de mobilisation, le collectif a travaillé :

- à une **analyse régionale et des analyses départementales**, présentées au fur et à mesure aux collectivités partenaires et aux intercommunalités : référents mobilités 53, club vélo 49, Communauté vendéenne vélo, en 2025. Au regard du travail fourni, la constitution des analyses et leur diffusion continuera en 2026 : région PDL, Réseau mobilité 72 (5 mars) et Réseau mobilité 44 (9 avril).
- une **plateforme d'analyse automatisée des réponses par échelle de territoire**, pour fournir des éléments aux associations membres et ainsi objectiver leurs demandes et réactions sur les politiques cyclables locales. Les petites associations du collectif sont les principales intéressées par ces analyses, faute de forces vives et de compétences suffisantes pour analyser les données.

Au delà du contenu de ces analyses, la manière de les promouvoir, de les faire connaître aux collectivités, de les intégrer dans son action quotidienne, a fait l'objet de **nombreux échanges avec les associations** :

- au quotidien sur le groupe whatsapp de travail sur le sujet
- lors de 3 visios sur l'utilisation de ces données dans l'activité des associations au second semestre, que ce soit en termes d'analyse ou pour dynamiser des structures et projets locaux.
- lors de la rencontre régionale le 6 décembre, avec un atelier dédié ainsi que l'utilisation du Baromètre de manière transversale toute la journée.

Les données ayant été consolidées tardivement par la FUB, le travail d'analyse, au-delà de la constitution de l'outil, n'a débuté véritablement qu'en octobre 2025. Aussi, le collectif n'a pas pu prendre le temps de travailler à la constitution de groupes locaux de personnes répondantes, susceptibles de s'impliquer dans la création d'un groupe local voire d'une association dans les zones blanches. Ce travail pourra toutefois être entrepris en 2026.